

**Labrecque** aux Rendez-Vous *Page E 1*



**Cérémonie des Oscar**
Nos critiques cinéma ont fait leurs choix. Et vous? *Page C 8*

Ottawa veut forcer les **compagnies ferroviaires** à se doter d'assurances décentes *Page A 3*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. CVI Nº 37 — LE DEVOIR, LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 FÉVRIER 2015 — 2,83 $ + taxes = 3,25 $

## Un peu de chahut au menu




JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**«Pas de succès sans budget!»** Brandissant des pancartes et criant des slogans anti-austérité, des manifestants ont interrompu l'allocution que prononçait le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, à un dîner de la Chambre de commerce de Montréal vendredi. Les protestataires ont été escortés à l'extérieur par la police. Le ministre a-t-il été dérangé? *«La réponse est non. Manifester est un droit»*, a-t-il déclaré à l'auditoire. Un texte à lire en ***page A 2***.

## Oléoduc d'Enbridge

# Des écoles inquiètes de l'arrivée du pétrole dans leur quartier

ALEXANDRE SHIELDS

Avec l'inversion prochaine de l'oléoduc 9B d'Enbridge, 300 000 barils de pétrole brut passeront chaque jour près de trois écoles primaires de la Commission scolaire de Laval, ce qui inquiète vivement la haute direction. Des lettres envoyées tant à l'Office national de l'énergie qu'à Enbridge pour demander des garanties de sécurité sont pourtant à ce jour restées sans réponse.

Dans la lettre envoyée au début de février, et dont *Le Devoir* a obtenu copie, la Commission scolaire de Laval (CSDL) tient d'entrée de jeu à *«manifester son inquiétude»*. *«Considérant les risques associés au transport de pétrole, nous avons de sérieuses craintes pour la sécurité de nos élèves et de notre personnel»*, y insiste sa présidente, Louise Lortie.

Le pipeline d'Enbridge, construit en 1975, traverse en effet des zones résidentielles

VOIR PAGE A 12 : **PÉTROLE**

## Aujourd'hui



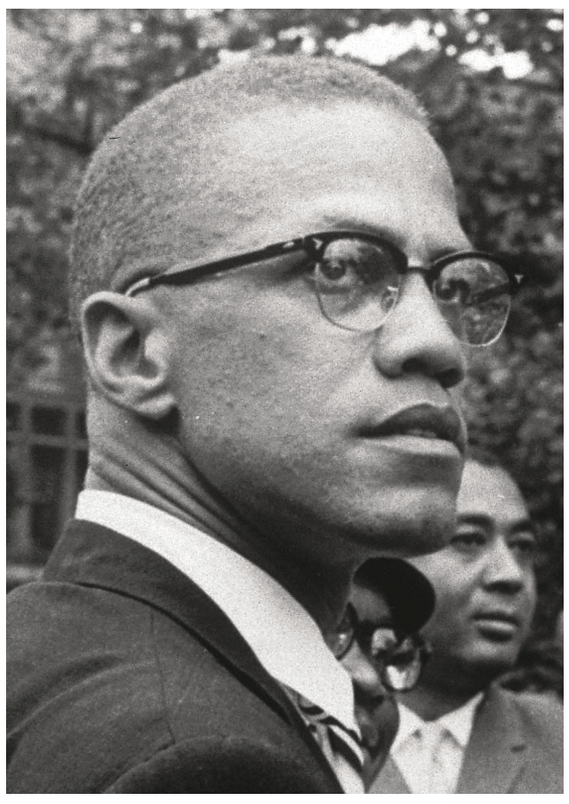
**Perspectives ›**
**La fouille mise à nu.** Jusqu'où aller pour traquer les élèves criminels? *Page B 1*

**Plaisirs › Sur la piste des sensations.** Val Thorens, nouveau village alpin français. *Page D 1*


| | | | |
|---|---|---|---|
| **Annonces** | C 9 | **Éditorial** | B 4 |
| **Avis légaux** | C 4 | **Mots croisés** | D 6 |
| **Météo** | C 5 | **Sports** | C 11 |
| **Décès** | C 9 | **Sudoku** | D 4 |


# Les visages d'un certain X

## Il y a cinquante ans, Malcolm X était assassiné, un point final abrupte à une vie de perpétuelle réinvention



ROBERT HAGGINS ASSOCIATED PRESS

**Associé à la frange violente du mouvement des droits des Noirs, Malcolm X a servi Martin Luther King.**

BRIAN MYLES

Orphelin, délinquant, voleur, drogué, tôlard, prêcheur de la violence, fier musulman, père, époux, amant, martyr, icône populaire: Malcolm Little, dit Malcolm X, dit El-Hajj Malik el-Shabazz, a passé les 39 années de sa courte vie à se réinventer.

Il y a 50 ans aujourd'hui, cette figure de proue de la lutte pour les droits civiques des Noirs américains était assassinée. Trois membres de la Nation de l'Islam, avec laquelle il était en rupture, l'ont abattu devant sa femme et ses enfants, alors qu'il s'apprêtait à livrer un discours à New York.

Encore aujourd'hui, ce meurtre suscite les passions. Les commanditaires du meurtre n'ont pas été inquiétés par la police. Le FBI aurait négligé des preuves et des témoins, pour protéger ses informateurs au sein de la Nation de l'Islam…

La mort de Malcolm X est l'intrigue finale pour conclure une vie d'intrigues. Il y a, dans le X de ce Malcolm, une galerie de personnages fascinants.

Pour les Blancs, Malcolm X était un prédicateur de la haine, un instigateur du «racisme noir» craint par l'Amérique ségrégationniste.

Aux yeux du journaliste Mike Wallace, il était l'incarnation de *«la haine qui a produit la haine»*. Son adhésion à la Nation de l'Islam,

VOIR PAGE A 12 : **X**

## Ukraine, l'autre combat

# Les espoirs du Maïdan éclipsés par la guerre

**Le 22 février 2014, après trois mois de manifestations, le président Viktor Ianoukovitch fuyait Kiev. L'Ukraine devait alors se tourner vers l'Europe et réformer un système corrompu. Un an, une guerre et une crise économique plus tard, *Le Devoir* est allé constater l'état des réformes.**

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY
*à Kiev*

L'heure des bilans a sonné. Mais pour l'écrivain ukrainien Andreï Kourkov, le verdict est difficile à prononcer. Car pendant que plusieurs

VOIR PAGE A 12 : **ESPOIRS**

**Dossier ›**

**La corruption, cancer du pays.** Une tâche colossale attend les réformistes. *Page A 6*

**Une thérapie de choc contre le système.** L'économie vacille, et «c'est le meilleur temps pour les réformes». *Page A 7*



514.934.7440
www.equipeburman.com
info@equipeburman.com
BRIGITTE I. BURDMAN
Courtier Immobilier
ROYAL LEPAGE HERITAGE
CARRIAGE TRADE
1% DES COURTIERS IMMOBILIERS AU CANADA POUR ROYAL LEPAGE



# ACTUALITÉS

AIDE MÉDICALE À MOURIR

## Les libéraux demandent des audiences cet été

HÉLÈNE BUZZETTI
*Correspondante parlementaire à Ottawa*

Le Parti libéral veut que s'enclenche dès maintenant le débat sur l'aide médicale à mourir. Il demande au gouvernement de mettre sur pied un comité parlementaire pour entendre les experts et les Canadiens, et ce, avant que ne soit concocté un projet de loi.

Les libéraux profiteront de leur journée d'opposition à la Chambre des communes ce mardi pour faire débattre une motion demandant qu'un tel comité soit mis sur pied immédiatement. Signe du poids que lui accordent les libéraux, cette motion sera parrainée par leur chef, Justin Trudeau. Elle demande que le comité *«considère le jugement de la Cour suprême* [et] *consulte les experts et les Canadiens afin de faire des recommandations sur un cadre législatif qui serait respectueux de la Constitution, de la Charte des droits et libertés et des priorités des Canadiens»*. Cette motion sera mise aux voix pendant la semaine.

Les libéraux demandent que ce comité achève ses travaux au plus tard le 31 juillet, ce qui implique que les audiences se prolongeraient pendant l'été, alors que le Parlement sera en congé estival. Cela impliquerait aussi que le gouvernement ne déposerait pas son projet de loi (s'il compte en déposer un) avant le prochain scrutin d'octobre.

La Cour suprême du Canada a jugé il y a deux semaines que la criminalisation de l'aide médicale à mourir était inconstitutionnelle. Elle a donné 12 mois à Ottawa pour élaborer une réponse. Jusqu'à présent, le gouvernement a seulement dit que cette question était *«complexe»* et qu'il allait tenir une vaste consultation. On ignore quelle voie il entend prendre pour répondre au jugement et quel échéancier il suivra. Il pourrait seulement laisser l'article de loi mourir, demander aux provinces de concocter un encadrement médical à la pratique (comme l'a fait le Québec) ou rédiger sa propre loi.

***Le Devoir***

ÉDUCATION SEXUELLE

## Un député conservateur craint la promotion de pratiques « moralement discutables »

HÉLÈNE BUZZETTI
*Correspondante parlementaire à Ottawa*

Le député conservateur Parm Gill n'approuve pas l'éducation sexuelle. Il estime *«dangereux»* de renseigner les enfants à propos de comportements sexuels tels que la masturbation ou l'homosexualité, que des parents considèrent comme *«moralement discutables»*.

Chaque jour à la Chambre des communes, une période de 15 minutes est réservée pour que les élus fassent, à tour de rôle, la déclaration de leur choix. Parm Gill, qui représente une circonscription ontarienne, a utilisé sont temps de parole pour s'attaquer aux *«politiques du Parti libéral qui s'en prennent à nos valeurs familiales»*.

*«En Ontario*, a-t-il déclaré sans préciser qu'il parlait du parti provincial, *les libéraux sont déterminés à implanter un nouveau curriculum d'éducation sexuelle pour les enfants comportant de l'éducation sexuelle graphique et explicite, et ce, dès la première année. En tant que père de trois enfants, je partage les préoccupations de mes commettants, à savoir que ces politiques sont dangereuses, qu'elles exposent nos enfants à des pratiques sexuelles explicites et qu'elles enseignent des concepts et des pratiques que les parents trouvent choquantes et moralement discutables.»*

**Parm Gill a utilisé sont temps de parole pour s'attaquer aux «politiques du Parti libéral qui s'en prennent à nos valeurs familiales»**

Il n'a pas été possible de parler à M. Gill pour savoir quelles *«pratiques»* précisément il trouvait *«choquantes et moralement discutables»*, mais tout porte à croire qu'il entend par là la masturbation et l'homosexualité. L'éducation sexuelle fait l'objet d'un vif débat en Ontario depuis 2010. À l'époque, le gouvernement avait voulu mettre à jour le contenu de ces cours, mais les critiques des groupes catholiques l'avaient fait reculer en à peine deux jours. Cette semaine, la première ministre libérale, Kathleen Wynne, a annoncé que le nouveau curriculum sera dévoilé d'ici quelques semaines et mis en place pour la rentrée de 2015.

On ignore donc le contenu précis de ces cours, si ce n'est que les enfants seront renseignés sur l'homosexualité en troisième année (8-9 ans), sur la masturbation en sixième année (11-12 ans), sur les maladies transmissibles sexuellement et peut-être le sexe oral et anal en septième année (12-13 ans, l'équivalent de la première secondaire). C'est donc à ces quelques informations publiques que fait référence M. Gill. M^me^ Wynne a aussi beaucoup insisté pour que soit enseigné le concept de consentement sexuel explicite. Sa détermination en cette matière s'est amplifiée dans la foulée des révélations sur l'animateur Jian Ghomeshi.

En 2010, la tête d'affiche de l'opposition au cours d'éducation sexuelle ontarien était Charles McVety, le président du Canada Christian College de Toronto. C'est le même individu qui avait piloté en 2004-2005 la croisade contre le mariage homosexuel. M. McVety est une figure de proue du conservatisme social au Canada. Parm Gill est l'un des députés que Stephen Harper a fait élire dans la banlieue torontoise élargie en 2011.

***Le Devoir***

NÉGOCIATIONS AVEC UNIFOR

## Vers un lockout au CN

Tout indique que la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) imposera dès lundi soir un lockout à ses syndiqués représentés par Unifor, après presque six mois de négociations infructueuses.

La demande du transporteur ferroviaire montréalais d'aller en arbitrage a été rejetée catégoriquement vendredi par le syndicat qui représente ses quelque 4800 employés de bureau, de la mécanique et de l'intermodal.

Le CN a indiqué que le lockout sera en vigueur lundi soir, à compter de 23 h.

*«Cela montre les vraies couleurs de l'entreprise*, a affirmé le président d'Unifor, Jerry Dias, au cours d'un entretien téléphonique. *Le CN n'a aucun respect pour ses employés ainsi que ses clients, c'est clair.»*

De son côté, le président de l'entreprise, Claude Mongeau, a justifié sa décision en affirmant que la stratégie syndicale visant à obtenir des mandats de grève au cours du prochain mois n'allait pas rapprocher les deux parties.

*«Nous ne pouvons accepter l'incertitude qu'occasionnerait pour nos clients, notre personnel et les points d'accès que nous desservons, un processus d'obtention d'un mandat de grève qui durerait un mois»*, a-t-il fait valoir, dans un communiqué.

M. Mongeau souligne que pour le moment, une intervention gouvernementale — comme dans le cas du Canadien Pacifique — n'est pas nécessaire, un avis que partage le président d'Unifor.

*«Le gouvernement fédéral ne devrait pas se mettre le nez là-dedans parce que c'est le CN qui est responsable de cette situation»*, a dit M. Dias, qui ne ferme toutefois pas la porte à négocier avec le transporteur d'ici lundi.

Par courriel, le transporteur a laissé entendre qu'un lockout pourrait perturber le service sur la ligne Montréal–Deux-Montagnes du train de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

***La Presse canadienne***

## Le ministre Bolduc interrompu par des manifestants

LIA LÉVESQUE

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, a subi le même sort que le premier ministre Philippe Couillard, vendredi, lorsqu'il s'est adressé aux participants à une causerie devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain: des manifestants l'ont interrompu et ont dû être escortés hors de la salle par des policiers. Et, cette fois, ils ont même réussi à monter sur l'estrade.

Ces protestataires, environ une dizaine, portaient des pancartes qui dénonçaient les *«coupes dans l'aide aux devoirs»* et dans les *«fonds de recherche»*.

Le ministre Bolduc est resté calme, les a laissés scander leurs slogans contre les compressions dans l'éducation. Les policiers les ont escortés ensuite à l'extérieur de la salle; ils n'ont pas résisté.

Le ministre a ensuite affirmé au microphone qu'il n'avait pas d'objection à ce que les gens manifestent, à condition que cela se fasse dans l'ordre.

Comme cela avait été le cas lors de l'allocution perturbée du premier ministre Couillard devant la Chambre de commerce, le 3 février dernier, ces manifestants s'étaient glissés parmi les autres convives, s'étaient assis à une table et ont attendu le moment propice pour interrompre le ministre en criant.




JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**Une dizaine de protestataires portaient des pancartes qui dénonçaient entre autres les «coupes dans l'aide aux devoirs» et dans les «fonds de recherche».**

Mais un autre groupe avait également perturbé le déroulement de l'événement en interrompant et en scandant des slogans, avant même que le ministre Bolduc ne monte sur l'estrade, lorsque la présentatrice parlait au microphone.

Un troisième groupe, plus nombreux, a aussi bruyamment manifesté à l'intérieur du complexe Desjardins, auquel est joint l'hôtel dans lequel le ministre prenait la parole. Ceux-ci se sont répartis sur les mezzanines et étages du centre commercial à aires ouvertes, brandissant des pancartes, des drapeaux, et faisant beaucoup de bruit. Les policiers les ont surveillés.

De plus, à l'extérieur de l'édifice, un quatrième groupe de plusieurs dizaines de personnes manifestaient malgré le froid mordant. Eux avaient fait les choses plus en règle, convoquant les médias avant l'allocution du ministre pour expliquer les raisons de leurs protestations.

Ils provenaient notamment de la CSN (Conseil central du Montréal métropolitain), de la CSQ (Fédération du personnel de soutien scolaire, Fédération des syndicats de l'enseignement et Fédération des professionnels de l'éducation), de même que de la Fédération autonome de l'enseignement.

***La Presse canadienne***

sunwing.ca
Vivez la différence^MC
AAVQ ASSOCIATION DES AGENTS DE VOYAGES DU QUÉBEC Voyagiste de l'année 2014

Les meilleures vacances en famille s'envolent vite!
jusqu'à 40% de rabais



DÉPARTS DE MONTRÉAL • UNE SEMAINE • TOUT COMPRIS

TOUS LES VOLS DE SUNWING AIRLINES OFFRENT LE SERVICE AU CchampagNE
*Pour tous les passagers, sans frais supplémentaires*
Franchise de bagages de 20 kg GRATUITE • Verre de champagne • Repas Bistro frais et chauds^MC avec vin • Boissons non alcoolisées • Service de serviettes chaudes • Sièges en cuir • Primeurs cinématographiques • Sac à dos pour enfants
*SURCLASSEZ-VOUS en Service Élite Plus en réservant en ligne, seulement 50 $ par trajet ! :*
Sièges avec plus d'espace pour les jambes • Présélection de sièges • 10 kg d'extra sur la franchise de bagages • Écouteurs • Enregistrement et embarquement prioritaires • Livraison prioritaire des bagages

COLLECTION POUR FAMILLES^MC DE SUNWING
La Collection pour Familles^MC de Sunwing est conçue pour offrir:
Hôtels tout compris directement sur la plage
Miniclubs supervisés
Chambres variées et différents emplacements
PROMOTION les enfants séjournent, jouent et mangent GRATUITEMENT
Chambres spacieuses pour la famille
Hôtels appréciés par les vacanciers

CAYO SANTA MARIA, CUBA ★★★★PLUS — Memories Paraiso Azul Beach Resort — Suite junior balcon • 11, 17 et 24 mars — 1045$
CAYO COCO, CUBA ★★★★PLUS — Memories Flamenco Beach Resort — Suite junior balcon vue jardin • 24, 25 et 31 mars — 1095$
PANAMA — smile Playa Blanca Resort ★★★★ — Surclassement en ste. piscine Grand • 6, 20 et 27 mars — 1195$
CANCUN, MEXIQUE — smile Oasis Palm ★★★★ — Chambre pyramide • 17 et 24 mars — 1225$
LIBERIA, COSTA RICA — smile Villas Sol Hotel & Beach Resort ★★★★ — Chambre de luxe vue mer • 9 et 23 mars — 1335$
PUNTA CANA, RÉP. DOM. — Memories Splash Punta Cana ★★★★PLUS — Chambre de luxe • 9, 22, 23 et 25 mars — 1345$
SAINT-MARTIN ★★★★ — smile Sonesta Maho Beach Resort & Casino — Chambre de luxe • 5, 8, 12, 19 et 26 mars — 1445$
RIVIERA CANCUN, MEXIQUE — Sensatori Azul Riviera Cancun ★★★★★ — Suite luxueuse jacuzzi vue mer • 6 mars — 1575$
MONTEGO BAY, JAMAÏQUE ★★★★★ — Royalton White Sands Montego Bay — Chambre luxueuse • 6, 7 et 20 mars — 1695$

AUTRES HÔTELS POPULAIRES

MANZANILLO DE CUBA, CUBA — Clun Amigo Marea Del Portillo ★★★ — Chambre (située dans la section Marea Del Portillo) 4, 11 et 18 mars — 745$
SANTA LUCIA, CUBA — Brisas Santa Lucia ★★★★ — Chambre vue jardin • 12, 19 et 26 mars — 755$
SANTIAGO DE CUBA, CUBA — Brisas Sierra Mar ★★★PLUS — Chambre vue jardin • 4, 11 et 18 mars — 795$
VARADERO, CUBA — smile Club Amigo Aguas Azules ★★★PLUS — Chambre vue jardin • 4, 9, 10 et 11 mars — 845$
PUERTO PLATA, RÉP. DOM. — smile Casa Marina Beach Resort ★★★PLUS — Chambre supérieure vue jardin • 6, 19, 24 et 31 mars — 895$
CAYO LARGO, CUBA — Sol Cayo Largo ★★★★ — Chambre • 18 avr. — 1015$
HOLGUIN, CUBA — Memories Holguin Beach Resort ★★★★PLUS — Chambre • 22, 24 et 25 mars — 1055$
PUERTO VALLARTA, MEXIQUE — smile Villas Vallarta by Canto Del Sol ★★★ — Chambre • 7 mars — 1085$
GRAND BAHAMA, BAHAMAS ★★★PLUS — smile Viva Wyndham Fortuna Beach — Chambre vue jardin • 12, 19 et 26 avr. — 1195$
LOS CABOS, MEXIQUE — Riu Santa Fe ★★★★PLUS — Chambre • 5 mars — 1295$

Départs de Montréal. Les économies de 40 % s'appliquent au tarif brochure du Club Amigo Marea Del Portillo à Manzanillo de Cuba à Cuba pour les départs du 4, 11 et 18 mars 2015. Les prix sont par personne, en occupation double, pour des forfaits vacances de 7 nuits (sauf indication contraire). Les sièges et les chambres sont limités, la capacité est contrôlée et est disponible au moment de l'impression. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1,00 $ par tranche de 1 000 $ de services achetés. Les taxes locales applicables sont payables à la destination et sont à part (Cuba 25 CUC, Costa Rica 29 $ US, RD 30 $ US, La Ceiba 38$ US, Panama 43 $ US). Les vols sont sur Sunwing Airlines ou Travel Service. Le service en vol varie selon l'heure de vol et la destination. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure de Vacances Sunwing 2014/2015. Titulaire d'un permis du Québec | 21022015

vacances SellOff.com
Communiquez avec une succursale près des chez vous!
• Pointe-Claire: 514-697-5280 — 940, boulevard Saint-Jean - bureau 22
• Loblaws de Brossard: 450-466-0776 — 1575, avenue Panama
• Maxi de Laval: 450-681-3141 — 3500, boulevard St-Martin Ouest
• Loblaws de Laval: 450-667-0281 — 1950, boulevard De la Concorde Est
• Loblaws de Rivière-des-Prairies: 514-643-0779 — 7605, boulevard Maurice-Duplessis
LE PLUS BAS PRIX GARANTI

# ACTUALITÉS

## Nouveaux pouvoirs antiterroristes : plusieurs interventions échapperont aux juges

HÉLÈNE BUZZETTI
*Correspondante parlementaire à Ottawa*

Les nouveaux pouvoirs conférés aux espions canadiens par la loi antiterroriste ne seront pas aussi soumis à l'aval d'un juge que le laisse croire le gouvernement conservateur. Un mandat judiciaire sera requis du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) seulement si les méthodes qu'il entend employer sont illégales.

Le projet de loi C-51 accorde un nouveau pouvoir au SCRS, celui de perturber une activité qui *«constitue une menace envers la sécurité du Canada»*. Le SCRS pourrait par exemple entrer en contact avec un terroriste en herbe pour le détourner de cette voie ou encore perturber l'expédition de matériel chimique que convoiteraient peut-être des gens mal intentionnés. Les experts s'interrogent sur la nécessité d'étendre au SCRS ce pouvoir de perturbation que les corps de police ont déjà. La différence, soulignent-ils à gros traits, c'est que le travail policier débouche sur des accusations. Dans le cadre des procédures judiciaires qui s'ensuivent, ce travail policier est révélé au grand jour et peut être contesté par l'accusé. Ce n'est pas le cas avec le SCRS, qui n'a pas le mandat de faire enquête, encore moins de procéder à des arrestations. Cela fait craindre à plusieurs experts la transformation du SCRS en une sorte de police politique de l'ombre.

Pour rassurer tout le monde, les ministres conservateurs répètent que ces pouvoirs seront conditionnels à l'obtention d'un mandat d'un juge. Encore vendredi, le ministre de la Justice, Peter MacKay, a déclaré en Chambre que *«la surveillance judiciaire est nécessaire pour que nos agences de renseignement puissent agir sur les renseignements qui auront été colligés»*. La veille, le ministre de la Défense, Jason Kenney, avait déclaré que ce sont plutôt aux *«juges et aux tribunaux»* que les nouveaux pouvoirs sont accordés.

Dans les faits, le projet de loi C-51 stipule que l'obtention d'un mandat d'un juge pour autoriser la perturbation du SCRS est nécessaire seulement *«s'il s'agit de mesures qui porteront atteinte à un droit ou à une liberté garantis par la Charte canadienne des droits et libertés ou qui seront contraires à d'autres règles du droit canadien»*. Le député néodémocrate Randall Garrison estime que le gouvernement conservateur n'est pas honnête. *«Toutes sortes d'activités de perturbation pourront être menées sans la supervision de qui que ce soit»*, a-t-il dit au réseau CBC. Effacer des informations de l'ordinateur de quelqu'un, perturber un transfert d'argent électronique ou encore couper les services de télécommunications d'une personne : *«Aucune de ces mesures ne nécessitera un mandat»*, dit-il.

Le professeur Craig Forcese, un spécialiste des questions de sécurité à l'Université d'Ottawa, abonde dans le même sens. *«Si le gouvernement veut vraiment dire qu'aucune mesure d'aucune nature ne sera prise par le SCRS à moins que le Service n'obtienne un mandat judiciaire, alors il doit l'inclure dans la Loi et réécrire l'article 12.1»*, indique-t-il. M. Forcese souligne que c'est le SCRS qui déterminera, seul, si les mesures qu'il entend prendre nécessitent l'autorisation d'un juge. La formule retenue dans C-51 pour faire cette détermination n'est même pas au conditionnel. Elle ne dit pas qu'un mandat doit être obtenu si les mesures envisagées *«pourraient porter atteinte»* à un droit, mais seulement lorsqu'elles *«porteront atteinte»* à un droit.

***Le Devoir***

> *«Si le gouvernement veut vraiment dire qu'aucune mesure d'aucune nature ne sera prise par le SCRS à moins que le Service n'obtienne un mandat judiciaire, alors il doit l'inclure dans la Loi et réécrire l'article 12.1»*
>
> **Craig Forcese, spécialiste des questions de sécurité**



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**Les ruines de l'accident à Lac-Mégantic. Ottawa veut imposer aux compagnies ferroviaires une couverture d'assurance minimale.**

## Sécurité ferroviaire : de nouvelles règles pour les compagnies

### Un projet de loi fédéral est déposé en réaction à l'accident de Lac-Mégantic

MÉLANIE MARQUIS
*à Ottawa*

Ce sont les compagnies ferroviaires, et non les contribuables, qui devraient avoir à payer la note lors de tragiques accidents comme celui de Lac-Mégantic, estime la ministre fédérale des Transports, Lisa Raitt, qui a déposé vendredi un nouveau projet de loi sur la sécurité ferroviaire.

L'Office des transports du Canada prescrira dorénavant des niveaux minimaux de couverture de 25 millions dollars, 100 millions, 250 millions ou 1 milliard de dollars, qui seront calculés en fonction du type et du volume des matières dangereuses se trouvant dans les convois. En cas d'accident, les entreprises ferroviaires devront verser le montant de la couverture d'assurance, que leur responsabilité ait été démontrée ou pas.

*«À l'heure actuelle, les lois prévoient que des personnes blessées dans des accidents comme celui de Lac-Mégantic doivent entamer des démarches judiciaires pour démontrer qu'il y a eu erreur ou négligence pour faire une réclamation»*, a illustré la ministre Raitt.

*«Les compagnies de chemin de fer pourront essayer de jeter le blâme sur d'autres, mais ce n'est pas le problème de la victime»*, a-t-elle poursuivi.

Le projet de loi prévoit également la mise sur pied d'un fonds additionnel de compensation qui servira en cas d'accident ferroviaire mettant en cause du pétrole brut. Ce fonds, qui sera capitalisé d'ici cinq ans, atteindra 250 millions de dollars.

Il vise également à donner au ministre fédéral des Transports le pouvoir d'ordonner aux compagnies de faire des changements à leur système de gestion de la sécurité, s'il l'estime nécessaire, ce que Mme Raitt considère comme l'une des pièces maîtresses du projet de loi.

Les compagnies de chemin de fer seraient aussi obligées de partager avec les municipalités qu'elles traversent les informations adéquates sur la sécurité.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) juge qu'il s'agit *«d'un pas dans la bonne direction»*, mais continue à déplorer que davantage d'efforts ne soient pas déployés au chapitre des inspections.

Le gouvernement fédéral met *«beaucoup de réglementations de l'avant sans toutefois s'assurer qu'il y aura des ressources suffisantes pour en assurer le respect»*, croit le porte-parole du parti en matière de transports, Hoang Mai. *«Le Bureau de la sécurité des transports (BST) l'a mentionné, le vérificateur général l'a mentionné: il y a un manque de ressources à Transports Canada»*, a-t-il déclaré en point de presse.

Le BST évaluait également, le 28 janvier dernier, que Transports Canada n'avait *«pas encore démontré qu'il a mis en œuvre un programme de surveillance efficace garantissant que toutes les sociétés ferroviaires seront l'objet de vérifications adéquates»*.

#### Encore du chemin à faire

La ministre Raitt est consciente qu'il y a encore du chemin à faire. Elle a assuré, en point de presse, que de nouvelles mesures seraient prochainement annoncées et qu'elle travaillait en collaboration avec le BST en ce sens.

Elle a par ailleurs dit trouver *«injuste»* la question d'un journaliste qui lui demandait pourquoi il avait fallu attendre que 47 personnes perdent la vie de façon tragique avant que le gouvernement agisse.

*«Nous réagissons à un phénomène qui est apparu très récemment, c'est-à-dire cette augmentation exponentielle du transport de pétrole par rail. Cela n'avait pas été anticipé»*, s'est-elle défendue.

Selon l'Association des chemins de fer du Canada, la quantité de produits pétroliers transportée par des compagnies ferroviaires canadiennes de catégorie 1 comme le Canadien National (CN) et le Canadien Pacifique (CP) est passée de 500 wagons complets en 2009 à 160 000 wagons complets en 2013.

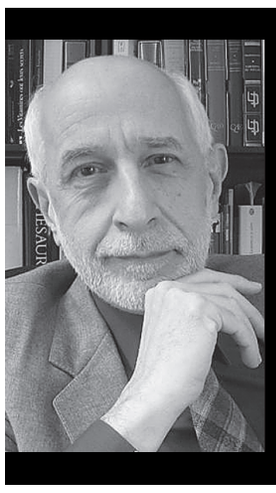
Mme Raitt n'a pu préciser à combien d'argent auraient eu droit les victimes de la tragédie de Lac-Mégantic ou encore si ce montant aurait été suffisant pour couvrir les frais de nettoyage et de décontamination si les mesures annoncées vendredi avaient été en place au moment de l'accident.

La compagnie propriétaire du convoi qui a déraillé et explosé dans le centre-ville de la municipalité estrienne, Montreal, Maine & Atlantic Railway (MMA), disposait d'une couverture d'assurance de 25 millions de dollars.

Jusqu'à présent, le ministère de l'Environnement du Québec a déboursé 200 millions pour décontaminer environ 90% du site touché par le déraillement meurtrier, qui a fauché la vie de 47 personnes. Et ce n'est là qu'une portion de la facture associée à l'accident survenu dans la nuit du 6 juillet 2013, puisque d'autres ministères comme Transports Québec et la Sécurité publique (aide aux sinistrés, salaires des agents de la Sûreté du Québec) ont dû éponger d'importants coûts.

Du côté de Lac-Mégantic, le maire suppléant, Richard Michaud, s'est dit globalement satisfait des mesures annoncées par le gouvernement fédéral. *«Ça va responsabiliser les compagnies ferroviaires, ça les rend imputables»*, a-t-il résumé en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

***La Presse canadienne***

Congédié ?

Voyez

**François Gendron**
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

centre culturel chrétien de montréal

**Redécouvrir la force subversive de l'Évangile**
**Conférence de Frédéric Lenoir, journaliste et écrivain**



**Mercredi, le 25 février 2015, à 19 h 30**
Entrée libre – Contribution suggérée : 10$
Église des Dominicains
2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal
www.cccmontreal.org

**Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens.**
**Antiquités haut de gamme.**
**Grande valeur offerte.**

Borduas
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres…



Jean-Paul Lemieux « Portrait de jeune fille » Huile sur toile

**Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.**
**Claude Lafitte évaluateur et expert conseil**

*Galerie Claude Lafitte*
depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com



ABAT-JOUR ILLIMITÉS
LAMPSHADES

**Obtenez 15% de rabais !**
Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti.
*(Valide du 21 février au 31 mai 2015)*

- Plus de **5,000** abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.
- **Demandez votre carte de membre.**

**Montréal :** 4875, Jean-Talon Ouest (514) 344-8555 • 1 (866) 747-8555
**Laval :** 2267, boul. Le Corbusier (450) 682-8280
www.abatjourillimites.ca

LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## L'indépendance des agents de communication du gouvernement compromise

Québec — Les agents de communication du gouvernement craignent de devenir des instruments de *«propagande politique»* à la suite de leur intégration administrative au sein du ministère de Philippe Couillard, a déclaré vendredi leur syndicat.

Le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Richard Perron, a affirmé que l'indépendance et la neutralité de ces fonctionnaires sont compromises depuis leur intégration au ministère de Philippe Couillard.

*«Nos professionnels sont extrêmement inquiets à l'idée de perdre leur indépendance pour devenir des instruments de propagande politique»*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

En octobre dernier, le gouvernement de M. Couillard a adopté un décret pour effectuer cette réforme administrative qui touche 750 agents de communication travaillant dans les ministères et organismes gouvernementaux.

Vendredi, M. Perron a affirmé que les agents de communication ont reçu récemment une nouvelle directive leur imposant de travailler plus étroitement avec les cabinets politiques des ministères où ils œuvrent. *«On leur a dit que, dorénavant, toute communication devra être faite en étroite collaboration avec les cabinets politiques»*, a-t-il dit.

En décembre dernier, le SPGQ avait déjà dénoncé une ingérence politique dans la distribution de lignes de presse qui visaient à atténuer les inquiétudes que pourraient susciter les mesures d'austérité du gouvernement.

*«Contrairement à ce que nous avaient promis les hautes autorités du Conseil exécutif l'automne dernier, soit qu'elles ne tenteraient pas de manipuler l'information, nos agents de communication ont reçu des directives claires pour enrober et rendre plus positif le message d'austérité du gouvernement»*, a rappelé vendredi M. Perron.

Selon lui, le gouvernement a donné aux agents de fausses informations avec lignes directrices, destinées à répondre aux journalistes, soutenant que la cote de crédit du Québec serait abaissée sans les mesures de retour à l'équilibre budgétaire. *«Le gouvernement ment ainsi à la population, car il n'y a aucune firme de cotation de crédit du Québec qui brandit ce spectre, bien au contraire*, a-t-il dit. *L'Association des économistes du Québec, tout comme nous, dénonce cette utilisation alarmiste.»*

Un porte-parole du Conseil exécutif, Jérôme Thibaudeau, a affirmé vendredi que la réforme administrative qui place les agents de communication sous la direction du ministère de M. Couillard n'a eu aucun effet sur les façons de faire. *«Il n'y a eu aucun changement dans les façons de faire qui sont toujours demeurées les mêmes.»*

M. Thibaudeau, directeur général adjoint au Secrétariat à la communication gouvernementale, a affirmé qu'une ligne très claire sépare les activités partisanes des activités gouvernementales. Le porte-parole a expliqué que bien avant la centralisation des communications, les fonctionnaires travaillaient avec les cabinets.

***La Presse canadienne***

**PIPELINE ÉNERGIE EST**

## Une coalition exige la suspension des travaux

### TransCanada n'a pas encore fourni le tracé définitif du pipeline au Québec et refuse de traduire les documents pour les francophones

**ALEXANDRE SHIELDS**

Malgré la fin de non-recevoir catégorique opposée par l'Office national de l'énergie, une coalition d'une vingtaine de groupes québécois exige la suspension des travaux d'étude du projet de pipeline Énergie Est tant que sa version définitive ne sera pas connue, mais aussi tant que tous les documents ne seront pas disponibles en français.

Les groupes ont ainsi rappelé vendredi matin que les 30 000 pages de documents déposées à l'Office national de l'énergie (ONE) n'ont jamais été traduites dans leur intégralité. En fait, la vaste majorité est uniquement disponible en anglais.

*«L'ONE s'est vu confier un mandat d'évaluation environnementale et ne peut être simplement considéré comme un tribunal ordinaire où l'entreprise peut choisir de témoigner dans la langue de son choix*, a fait valoir Christian Simard, directeur général de Nature Québec. *On peut difficilement imaginer un promoteur qui présenterait une étude d'impacts en anglais seulement au Québec dans la procédure d'examen public par le BAPE. La même logique devrait prévaloir à l'ONE.»*




JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**«Le projet Énergie Est en est un de 12 milliards de dollars. Si TransCanada peut se payer de la publicité et une campagne de relations publiques pour salir les écologistes, elle devrait pouvoir fournir des documents en français», a dit Steven Guilbeault, d'Équiterre, vendredi.**

### Quel tracé?

Les représentants de groupes écologistes, agricoles et syndicaux ont aussi fait valoir qu'on ne connaît toujours pas la version définitive du projet de TransCanada pour le Québec. Avec l'abandon attendu du projet de port de Cacouna, tout indique que le tracé du pipeline Énergie Est sera appelé à être modifié. Dans ce contexte, ils estiment que l'ONE devrait suspendre les travaux d'évaluation, le temps que la pétrolière albertaine dépose une version finale de son projet.

*«Sans tracé définitif, et avec la difficulté supplémentaire d'avoir à traduire et à comprendre les documents techniques, il devient difficile pour les groupes de citoyens de savoir où et comment les cours d'eau ou prises d'eau municipales peuvent être menacés»*, a expliqué Martine Chatelain, présidente de la Coalition Eau Secours.

Pour l'ONE, la cause est toutefois déjà entendue: pas question de traduire les documents pour les francophones, même si le pipeline Énergie Est traversera le territoire du Québec sur plus de 700 kilomètres.

Le processus d'évaluation lancé par l'ONE suit d'ailleurs son cours. Les gens qui souhaitent déposer une demande de participation aux consultations peuvent le faire jusqu'au 3 mars. On ne connaîtra pas alors le tracé définitf du pipeline au Québec.

Ce qu'on sait, c'est que le pipeline de TransCanada transportera 1,1 million de barils par jour. Au Québec, il traversera des terres agricoles, des municipalités et des rivières majeures. Plusieurs sont utilisées comme source d'eau potable par les municipalités.

***Le Devoir***



# Les musulmans ne veulent pas être instrumentalisés, dit un groupe

STÉPHANIE MARIN

Les musulmans ne veulent pas être tous mis dans le même panier et refusent que les politiciens se servent d'eux pour gagner des points auprès des électeurs, ont déclaré des représentants du Forum musulman canadien.

Ils dénoncent les politiciens qui servent leurs intérêts politiques en alimentant *«la peur du musulman»*, en se servant des événements de l'actualité et de la crainte qu'inspirent les *«radicaux»*, un terme que plusieurs utilisent, selon eux, comme s'il s'agissait d'un synonyme de «musulman».

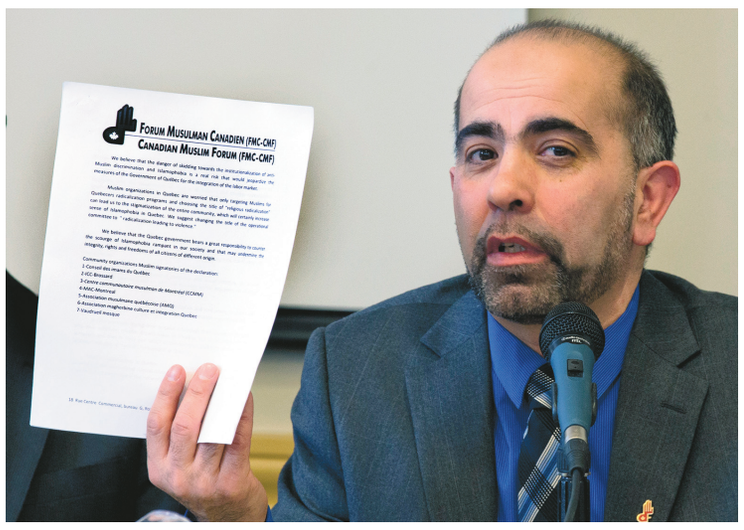
Les membres du regroupement ont fait une sortie vendredi parce qu'ils se sentent *«instrumentalisés»* après les récentes attaques au pays, soit celles au parlement canadien et à Saint-Jean-sur-Richelieu, et ailleurs dans le monde, comme l'attentat au magazine *Charlie Hebdo* à Paris où 12 personnes ont perdu la vie.

Une violence faite au nom de l'islam qu'ils dénoncent, comme tous les autres Québécois.

La proposition de François Legault, le chef de la Coalition avenir Québec, de procéder à une enquête avant l'ouverture d'une mosquée est *«l'exemple par excellence de cette instrumentalisation»*, ont-ils expliqué.

Le problème n'est pas qu'à Québec: au niveau fédéral, cette *«peur du musulman»* est aussi exploitée à des fins politiques et est perpétuée par le premier ministre Stephen Harper dans ses discours, ajoutent-ils.

Ils craignent que cela contribue à la montée de l'islamophobie au Québec, ce qui a un impact sur la communauté musulmane, qui est victime de harcèlement, de discrimination et d'actes de violence.




JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**Le président du Forum musulman canadien, Samer Majzoub, a dénoncé vendredi la violence faite au nom de l'islam.**

Récemment, une femme aurait reçu une lettre lui disant qu'elle n'était pas une Canadienne et la sommant de retourner chez elle. Un homme qui était dans le métro accompagné de sa femme voilée aurait été frappé à coups de bâton de hockey, rapporte Kathy Malas, vice-présidente du Forum musulman canadien.

*«On ne veut pas un fractionnement de la société, que des musulmans ne se sentent pas Québécois à cause de cela»*, dit-elle.

Elle dit se lever chaque jour en craignant de lire dans les journaux qu'un acte de violence ait été commis au nom de l'islam par des groupes qui déforment la religion, mais qui font ainsi mauvaise presse aux musulmans pacifiques qui vivent ici.

Et tout cela démontre aussi que les musulmans au pays sont scrutés au microscope comme aucun autre groupe de la société, ont affirmé les membres du Forum lors du point de presse convoqué à Montréal.

Mais quand il est question de leur rôle par rapport à des musulmans qui prônent des valeurs rétrogrades et discriminatoires et de savoir s'ils ne devraient pas eux-mêmes repérer et faire taire les imams qui répandent de telles idées, les réponses se font plus vagues.

Interpellés au sujet de l'imam Hamza Chaoui, qui s'est fait qualifier d'agent de radicalisation par le maire Denis Coderre, ils ont répondu qu'il était une personne inconnue, un peu obscure, jusqu'à ce qu'un scandale éclate au sujet de son centre communautaire. Quant à ce qu'ils pouvaient faire contre un tel individu dont les valeurs ne correspondent pas aux leurs, ils ont précisé que le Conseil des imams du Québec s'est réuni plusieurs fois à ce sujet.

Il représente exactement ce qu'on dénonce, a fait valoir Sameer Zuberi, membre du conseil d'administration du Forum. Cet homme seul qui ne parle que pour lui-même *«est capable de jeter une ombre sur tous les musulmans»*, déplore-t-il.

***La Presse canadienne***

# Avant d'en arriver à la vaccination obligatoire…

## «Il ne faut pas brûler les étapes avant de procéder à des changements législatifs», estime le CESP

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Il serait prématuré d'imposer la preuve de vaccination obligatoire pour l'inscription à l'école, juge le Comité d'éthique de santé publique (CESP). Sans être opposé à cette mesure préconisée par un groupe de travail conjoint des ministères de l'Éducation et de la Santé, le CESP estime qu'il faudrait d'abord redoubler d'efforts pour inciter à la vaccination et mettre en place un registre efficace.

*«Il ne faut pas brûler des étapes avant de procéder à des changements législatifs»*, estime Bruno Leclerc, président du CESP. L'avis, daté de décembre, a été publié vendredi sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Rendre obligatoire la déclaration du statut vaccinal à l'entrée à l'école serait vu comme une possibilité par Québec, sur recommandation d'un groupe de travail.

Le projet proposé par ce groupe de travail consistait à demander la preuve de vaccination pour la diphtérie, la coqueluche, certains méningocoques, la rougeole, la rubéole, les oreillons, la poliomyélite, l'hépatite B et la varicelle. Le projet proposait que les parents qui refusent la vaccination doivent remplir un formulaire ensuite assermenté en CLSC.

Après une période de rappels, un enfant qui n'aurait toujours pas fourni soit une preuve de vaccination, soit un refus assermenté, aurait pu être exclu de l'école. De même, en cas d'éclosion, les enfants non vaccinés seraient tenus de rester à la maison — un pouvoir que la Santé publique détient déjà.

### Une étape à la fois

Sans rejeter complètement ce projet, le comité d'éthique recommande à Québec d'envisager d'abord d'autres avenues. *«Nous sommes convaincus qu'il est justifié pour l'école de vouloir connaître le statut vaccinal des élèves, mais pour nous, tout est dans la manière»*, explique Bruno Leclerc.

*«Nous sommes d'avis que le registre de vaccination devrait d'abord être opérationnel, et aussi qu'il serait nécessaire de redoubler d'effort pour rejoindre les parents. Ensuite, on pourrait envisager une mesure législative»*, résume-t-il. L'idée d'imposer une sanction, comme le retrait de l'école, semble aussi prématurée aux yeux du comité, puisque l'enfant subirait un préjudice pour une décision qui, au fond, relève de ses parents.

Comme 40% des vaccins sont administrés au privé — cabinet du médecin, pharmacie, par exemple —, le registre de vaccination actuel est incomplet. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) indique travailler à son plein déploiement.

Deux raisons peuvent justifier l'exigence de la preuve vaccinale. D'abord cela permet, en cas d'éclosion, d'exclure rapidement les enfants non vaccinées pour leur propre protection et celle des autres. Ensuite, des études montrent que cette mesure peut améliorer les taux de vaccination de quelques points de pourcentage. Bien que le statut vaccinal de 11% des enfants soit inconnu, seulement un peu plus de 2% seraient véritablement non vaccinés, selon une autre étude de l'INSPQ.

Advenant que les taux de vaccination demeurent insatisfaisants, le comité demande à être consulté à nouveau afin d'examiner toute modification à la Loi sur l'instruction publique et privée qui irait dans ce sens. Le comité d'éthique croit qu'à terme, il serait justifiable d'exiger une preuve de vaccination ou un refus signé en présence d'un témoin pour la fréquentation scolaire.

*«On croit qu'il est possible de concilier santé publique, solidarité et liberté de choix en s'assurant que les personnes sont bien informées*, dit M. Leclerc. *En expliquant bien les risques de la non-vaccination et les conséquences en cas d'éclosion, comme le retrait de l'école, ceux qui n'ont pas une profonde objection philosophique ou religieuse risquent d'accepter l'immunisation»*, croit-il.

Le MSSS prendra le *«temps nécessaire pour analyser l'avis du CESP et prendra en considération les éléments qui y sont proposés, et ce, en tenant compte d'un ensemble d'autres facteurs importants en vue de l'élaboration d'une politique publique»*, indique la responsable des communications Marie-Claude Lacasse.

***Le Devoir***



# UKRAINE: L'AUTRE COMBAT



VASILY MAXIMOV AGENCE FRANCE-PRESSE




ALEXANDER KHUDOTEPLY AGENCE FRANCE-PRESSE

**Une dame transporte des contenants d'eau devant un édifice détruit de Debaltseve, une ville de la région de Donetsk. À droite: l'oligarque qui suscite le plus l'inquiétude du député Sergii Leshchenko est Ihor Kolomoïsky. Selon lui, le milliardaire a toujours su entretenir de bonnes relations avec quiconque siégeait à Kiev, mais son ascension aurait été tout simplement vertigineuse depuis le départ de Viktor Ianoukovitch.**

TEXTES: JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY, À KIEV

# La corruption, cancer du pays



SERGEI SUPINSKY AGENCE FRANCE-PRESSE

**La classe des oligarques n'aurait-elle pas rejoint la présidence, la plus haute fonction de l'État, par le truchement d'un vote démocratique? Car le président actuel, Petro Porochenko, surnommé le «roi du chocolat» et dont *Forbes* évaluait en mars dernier la fortune personnelle à 1,3 milliard de dollars, a été associé à cette classe.**

**142**

**Le rang mondial de l'Ukraine** en matière de transparence, *ex æquo* avec l'Ouganda et les Comores, selon Transparency International.

«*La corruption, c'est le cancer de l'Ukraine. C'est encore plus grave que la guerre dans l'est du pays. Même que, d'une certaine façon, cette guerre est le résultat de cette tare.*» Celui qui s'exprime ainsi, sans détour, a été l'un des principaux journalistes d'enquête de l'Ukraine. Élu député à la Rada, le Parlement national, en octobre dernier, Sergii Leshchenko s'affairait auparavant à dénoncer le coquin, des oligarques exerçant leur pouvoir occulte sur les politiciens, jusqu'au premier politicien du pays, le président déchu Viktor Ianoukovitch.

«*Après des décennies d'un système politique corrompu, et ça inclut les forces armées, il n'a pas été difficile pour Poutine d'attaquer l'Ukraine. C'est un problème systémique, il faut s'y attaquer avant de faire quoi que ce soit d'autre*», affirme le député, membre de la commission parlementaire de lutte contre la corruption.

L'homme de 34 ans est loin d'être le seul à tenir ce genre de propos. Il faut dire que les faits sont difficiles à contourner. Selon l'organisme indépendant Transparency International, l'Ukraine se situe au 142e rang mondial en matière de transparence, *ex æquo* avec l'Ouganda et les Comores. Tout juste en dessous se trouvent le Bangladesh, la Guinée et le Laos. Sur le continent européen, l'Ukraine arrive bonne dernière.

Rappelant que la corruption a été l'une des raisons poussant les manifestants dans la rue il y a un peu plus d'un an, Sergii Leshchenko affirme qu'il est impossible pour le président Petro Porochenko de se défiler. «*La société est très insatisfaite à présent. S'il revient aux vieilles façons de faire, il sera chassé. La population ne tolérera pas une politique anti-corruption qui ne donne aucun résultat.*»

Il semble que le président ait entendu le message. Devant le nouveau Parlement réuni pour la première fois fin novembre, Porochenko a dit de la «*corruption rampante*» qu'elle est «*la principale cause de pauvreté en Ukraine*». L'homme chargé des réformes au sein de son administration présidentielle, Dmytro Shymkiv, a quant à lui affirmé devant l'élite économique mondiale à Davos, à la fin de janvier, qu'il faisait de la lutte contre la corruption sa priorité numéro un.

Des mesures sont prises. Le Parlement a adopté une loi qui prévoit la mise sur pied d'un bureau de lutte contre la corruption, de même qu'une commission de prévention qui devra d'ici quelques mois mener des campagnes d'éducation auprès des fonctionnaires et surveiller — et résoudre — les cas de conflits d'intérêts. Une autre loi cible les approvisionnements du gouvernement, dont la valeur s'élève à 25 milliards… et dont le tiers, ou même la moitié, selon certains, aboutirait entre les mauvaises mains.

### Un problème culturel

Mais, selon Andreï Marusov, président du conseil de Transparency International en Ukraine, le gouvernement qui s'est installé après le Maïdan n'a pas fait tout ce qu'il pouvait pour lutter contre le fléau. Surtout, dit-il, lorsque le but est d'amener le pays au niveau des standards européens et américains. «*Il subsiste de sérieuses questions sur* [l'intégrité] *de ce gouvernement et de ses procureurs. Ils avaient beaucoup d'outils en main pour s'attaquer au problème… Mais tout le monde sait, les journalistes aussi, que les systèmes de corruption existent toujours.*»

Or, même avec les meilleurs efforts du monde, enrayer la corruption reste une tâche colossale qui n'aurait jamais pu s'accomplir en un an, poursuit M. Marusov. «*Le problème est culturel. Il part du sommet de l'État et descend jusqu'à sa base. Ça inclut les dirigeants et les policiers qui patrouillent sur les routes. Ça inclut aussi les citoyens, qui ont l'habitude de payer sous le manteau pour obtenir des médicaments, des soins médicaux, etc.*»

Au cœur de ce système, on retrouve aussi les oligarques, ces gens d'affaires qui ont émergé après le démantèlement de l'Union soviétique. En règle générale, ceux-ci mettaient la main sur les avoirs que l'État liquidait dans des «ventes de feu». Encore aujourd'hui, plusieurs de ces grandes fortunes exercent une influence politique avec une approche que Sergii Leshchenko qualifie, dans certains cas, de «*féodale*».

C'est le cas d'un certain Ihor Kolomoïsky, poursuit le député, l'oligarque qui suscite le plus son inquiétude. Selon lui, le milliardaire a toujours su entretenir de bonnes relations avec quiconque siégeait à Kiev, mais son ascension aurait été tout simplement vertigineuse depuis le départ de Viktor Ianoukovitch.

Gouverneur de la province de Dnipropetrovsk, au sud-est de Kiev, l'homme possède des médias et a financé la mise sur pied d'une milice, le bataillon du Dnipro, dans la foulée du conflit contre les rebelles prorusses dans l'est du pays. Le bataillon est officiellement subordonné au ministère de l'Intérieur, mais Sergii Leshchenko assure qu'Ihor Kolomoïsky l'utilise à des fins personnelles, y compris pour faire du chantage auprès du gouvernement.

> «*Endémique, à couper le souffle, embarrassant, grave, brutal*»
>
> **Pavlo Sheremeta, ancien ministre de l'Économie, à propos de la corruption en Ukraine**

Le député tente présentement de modifier la loi afin de réduire l'influence de l'oligarque au sein de l'entreprise de pétrole et de gaz Ukrnafta. Celle-ci est contrôlée à 51% par l'État, mais Kolomoïsky y exerce en réalité l'essentiel du contrôle, estime Leshchenko. En août dernier, il écrivait dans le magazine *Foreign Policy* que l'oligarque siphonnait allègrement le pétrole de la compagnie pour servir ses propres intérêts.

Pavlo Sheremeta, ministre ukrainien de l'Économie de février à septembre dernier, assure lui aussi que le système n'a pas vraiment changé depuis un an. «*Certains oligarques ont perdu de l'influence, d'autres en ont gagné*», résume-t-il. Les manifestants du Maïdan, qui voulaient en finir avec les élites corrompues, n'auraient ainsi obtenu qu'un réalignement des astres dans la constellation du pouvoir que se partagent politiciens et oligarques. Et la corruption, de manière générale? «*C'est endémique, à couper le souffle, embarrassant, grave, brutal*», répond-il du tac au tac.

D'ailleurs, la classe des oligarques n'aurait-elle pas rejoint la présidence, la plus haute fonction de l'État, par le truchement d'un vote démocratique? Car le président actuel, Petro Porochenko, surnommé le «*roi du chocolat*» et dont *Forbes* évaluait en mars dernier la fortune personnelle à 1,3 milliard de dollars, a été associé à cette classe.

Ici, Pavlo Sheremeta veut bien apporter des nuances. «*C'est un oligarque, mais il n'est pas comme les autres*, assure l'ancien ministre. *Le chocolat, bon Dieu et Dieu merci, n'est pas connecté au gouvernement! Ce n'est pas comme dans l'industrie du pétrole et du gaz. Et ce n'est pas un monopole. Quand vous dirigez une entreprise de confiseries, vous devez faire concurrence aux grandes marques internationales comme Kraft et Nestlé si vous voulez avoir du succès.*»

Sergii Leschchenko abonde. «*Il était le numéro un* [des confiseries], *mais il savait partager le marché avec les autres.*» N'empêche, une fois arrivé à la présidence, Petro Porochenko aurait dû s'atteler immédiatement à réduire l'influence des oligarques en politique, ce qu'il n'a pas fait, juge-t-il. «*Il jouissait d'un soutien populaire fort. Il a été élu au premier tour avec 55% du vote*», rappelle-t-il. En conséquence, un oligarque comme Ihor Kolomoïsky a pu devenir «*de plus en plus puissant et, donc, de plus en plus difficile à museler*».

*Collaborateur*
***Le Devoir***

# Une thérapie de choc contre le système

## L'État est pris d'assaut de tous côtés. « Et c'est le meilleur temps pour des réformes. »



ERIC FEFERBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

**Le pays va de difficulté en difficulté. Comme si mener simultanément des réformes tous azimuts et une guerre depuis 10 mois dans l'est du pays n'était pas suffisant — une guerre qui grève de 10 millions de dollars par jour, au bas mot, l'économie ukrainienne —, Kiev doit également gérer une crise économique et budgétaire.**

Quelques jours après le départ du président Viktor Ianoukovitch, en février dernier, Pavlo Sheremeta fut appelé au Saint des Saints pour servir en tant que ministre de l'Économie. Son mandat principal: attirer du financement étranger pour aider l'Ukraine, en grande difficulté. En août, ayant constaté la résistance au changement incrustée dans à peu près toutes les structures de l'État, il donna sa démission. «*Je ne pouvais tout simplement rien faire*», confie-t-il.

Depuis, le pays va de difficulté en difficulté. Comme si mener simultanément des réformes tous azimuts et une guerre depuis 10 mois dans l'est du pays n'était pas suffisant — une guerre qui grève de 10 millions de dollars par jour, au bas mot, l'économie ukrainienne —, Kiev doit également gérer une crise économique et budgétaire.

### Des chiffres désastreux

Les chiffres sont désastreux. Le produit intérieur brut s'est ratatiné d'environ 10% en 2014, l'inflation a grimpé à 30% et la hryvnia, la devise nationale, a été dévaluée de moitié par rapport au dollar au cours de cette période. Et la dégringolade se poursuit allègrement depuis le début de l'année. La dette, elle, plombe les finances de l'État, dont la survie dépend à présent de l'aide financière internationale.

Pris d'assaut de tous côtés, le gouvernement ne pourrait-il pas mettre certaines réformes en jachère, le temps de régler les dossiers les plus urgents? «*C'est le meilleur temps pour faire des réformes*», répond sans hésiter Pavlo Sheremeta, aujourd'hui revenu à ses premières amours, à la Kyiv School of Economics. «*Je ne sais pas pour vous mais, quand la vie est bonne, je bois de la bière. Je me détends. Je ne fais pas de réformes. Prétendre que c'est impossible parce que les temps sont durs, c'est l'excuse qu'on sert quand on ne veut tout simplement pas en mener.*»

### Un système pléthorique

Installé à Kiev depuis une vingtaine d'années, l'avocat torontois Daniel Bilak, qui a fait ses études en droit à l'Université McGill, a tenté à plusieurs reprises de pousser des réformes au sein de l'État ukrainien. Il a notamment été chef de cabinet de deux ministres de la Justice dans les années 1990, puis conseiller de la première ministre Ioulia Timoshenko en matière de réforme administrative, et du président issu de la Révolution orange de 2004, Viktor Iouchtchenko, pour la réforme de la gouvernance. Aujourd'hui, il conseille *pro bono* divers membres du gouvernement.

Après deux décennies de tentatives, le bilan est pour le moins mitigé. «*Impossible de décider quoi que ce soit au sein de la bureaucratie*, tranche-t-il. *C'est comme un millefeuille: ce n'est que couche après couche d'échelons décisionnels. Tout le système, ultracentralisé, est fondé sur le processus, pas sur les résultats.*» Un héritage de l'ère soviétique, selon lui.

Et pour compliquer les choses, «*il y a au sein de la bureaucratie un sabotage complet des initiatives visant à réformer l'administration publique. Les gens ne veulent pas perdre leur emploi!*», explique-t-il.

Le secteur public a besoin d'une thérapie de choc, estime Pavlo Sheremeta, afin de ramener les dépenses de l'État — qui dépassent actuellement 50% du PIB — à un taux «normal» de 30%. Les mesures qu'il préconise: déréglementation de l'économie, réduction des taxes, budget équilibré et, surtout, un holà aux subventions titanesques sur le gaz naturel. Les ménages ne paient en effet que le quart du coût réel du gaz — dont plus de la moitié provient de la compagnie russe Gazprom. L'État finance le reste, ce qui représente une facture équivalant à 5% du PIB. «*Quand on paie si peu pour chauffer sa maison, pas étonnant qu'on gaspille autant!*», tonne M. Sheremeta en montrant du doigt la fenêtre ouverte derrière lui, en plein hiver. L'Ukraine est en effet l'un des pays les moins efficaces au monde sur le plan énergétique.

Une partie des vœux de l'ancien ministre devrait être exaucée. Le Fonds monétaire international a annoncé il y a une semaine qu'il offrirait une aide supplémentaire de plusieurs milliards (voir encadré). En retour, l'institution financière exige que Kiev accélère ses réformes, dont celle dans le secteur de l'énergie. Cette fois-ci, le premier ministre a annoncé que le coût du gaz sera presque multiplié par trois. «*Un bon pas en avant, mais il faut continuer*», répond M. Sheremeta.

Plusieurs partisans des réformes, insatisfaits du bilan du gouvernement, misent sur les prêteurs étrangers pour forcer Kiev à aller de l'avant plus rapidement. Or il y a un risque, prévient M. Sheremeta. «*Il est extrêmement important qu'aux mesures d'austérité s'ajoutent des investissements qui permettront le retour de la croissance. Autrement, nous pourrions rapidement aboutir à un dénouement "à la grecque": une austérité sans réformes structurelles et sans croissance.*»

*Collaborateur*
***Le Devoir***

> «*Il y a au sein de la bureaucratie un sabotage complet des initiatives visant à réformer l'administration publique. Les gens ne veulent pas perdre leur emploi!*»
>
> **L'avocat torontois Daniel Bilak, installé à Kiev depuis une vingtaine d'années**

### Kiev sous perfusion

Le Fonds monétaire international doit débloquer quelque 5 milliards de dollars supplémentaires pour aider l'Ukraine. Ceux-ci s'ajoutent aux 17,5 milliards promis en avril dernier — et dont 5 milliards seulement ont été déboursés jusqu'ici. À ce pactole, il faut additionner les 2 milliards promis respectivement par l'Union européenne et les États-Unis, de même que les 220 millions du Canada.

**50 %**

**Les dépenses de l'État** dépassent actuellement la moitié du PIB. Selon Pavlo Sheremeta, ancien ministre de l'Économie, il faudrait les ramener à un taux «normal» de 30%.

# UKRAINE: L'AUTRE COMBAT



SERGEI SUPINSKY AGENCE FRANCE-PRESSE

**Des activistes du Maïdan, place de l'Indépendance, durant la crise de 2014 à Kiev.**

## L'œil vigilant d'une société civile émergente

### Les Ukrainiens ne se laisseront pas voler leur révolution une seconde fois

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY
*à Kiev*

Les Ukrainiens ne se laisseront pas voler leur révolution une seconde fois. Après s'être soulevés lors de la Révolution orange en 2004, ils avaient mis tous leurs espoirs de changement entre les mains des élus… pour finalement revenir au *statu quo ante* quelques années plus tard avec le régime de Viktor Ianoukovitch.

Mais cette fois, après le Maïdan, la société civile s'est posée en gardienne de la révolution.

**À quelques pas du Maïdan, les bureaux de l'organisation Reanimation Package of Reforms sont devenus une sorte de point de rendez-vous entre la population et le pouvoir**

Depuis un an, elle talonne les élus afin qu'ils livrent les réformes tant attendues.

À quelques pas du Maïdan, sous les fenêtres de l'administration présidentielle, les bureaux de l'organisation civique Reanimation Package of Reforms (RPR) sont devenus une sorte de point de rendez-vous entre la société civile et le pouvoir.

Né en janvier 2014 pendant les manifestations, le RPR s'est donné pour mission de matérialiser les espoirs exprimés sur la place publique. Pas moins de 300 experts, militants et journalistes, et une cinquantaine de *think tanks* et d'ONG y sont regroupés.

Le regroupement ne fait pas qu'écrire des articles d'opinions dans les journaux, assure son responsable des communications, Andriy Andrushkiv. *«Nous ne sommes pas que des chiens de garde. Nous participons aussi à la prise de décision.»*

À ce jour, les experts de RPR ont été directement impliqués dans la rédaction d'une vingtaine de projets de loi, qui vont de la lutte contre la corruption à la réforme de la justice en passant par les règles sur les approvisionnements du gouvernement. *«Et une fois les projets de loi adoptés, nous surveillons leur implantation»*, poursuit le jeune Andriy entre deux appels et textos qui font vibrer sans arrêt son téléphone portable.

#### De l'ombre au pouvoir

En Ukraine, le phénomène est entièrement nouveau. *«Il y avait auparavant une distance énorme entre les dirigeants et la société civile*, explique Yuriy Yakymenko, spécialiste de la politique ukrainienne au centre de recherche Razumkov, à Kiev. *Mais cela a changé. Le gouvernement actuel a même recruté certains de ses représentants.»*

Le responsable des réformes au sein de l'administration présidentielle, Dmytro Shymkiv, provient en effet de RPR, relate Andriy Andrushkiv. Et la cofondatrice de l'organisation, Hanna Hopko, siège désormais au Parlement, où le regroupement a la majorité de ses entrées.

Il ne faudrait toutefois pas exagérer la fusion entre la société civile et l'État, nuance Kateryna Kruk, qui était présente chaque jour sur la place centrale de Kiev pendant les manifestations. Comme beaucoup d'autres, elle rappelle que l'ancien système reste quasi intact. Que seuls les noms de certains politiciens ont changé.

Mais l'émergence de la société civile reste le moteur de son optimisme. *«Nous avons appris à compter sur nous-mêmes et à être critiques envers les politiciens*, dit la jeune étudiante en affaires européennes. *Ce sentiment est maintenant répandu chez les Ukrainiens et reste un facteur de mobilisation. C'est une possibilité dont doivent désormais tenir compte tous les politiciens. Et c'est la tâche des militants de la société civile de le leur rappeler constamment.»*

Polyglotte, Kateryna Kruk s'est fait connaître des médias étrangers grâce à Twitter, alors qu'elle gazouillait au milieu des manifestations. Elle est de ceux qui croient que les médias sociaux ont permis d'accroître l'influence de la société civile.

Le déclenchement des manifestations, le 21 novembre 2013, est d'ailleurs attribué à un appel au rassemblement publié sur Facebook par le journaliste ukrainien Mustafa Nayyem, aujourd'hui député à la Rada.

*Collaborateur*
***Le Devoir***

> *« Nous ne sommes pas que des chiens de garde. Nous participons aussi à la prise de décision. »*
>
> **Andriy Andrushkiv, responsable des communications au Reanimation Package of Reforms**










SITE PATRIMONIAL DE SILLERY

# Un projet résidentiel d'envergure autorisé

ISABELLE PORTER
*à Québec*

Après dix ans d'attente, le promoteur Marc Simard a finalement reçu le feu vert du ministère de la Culture pour construire son Domaine sous les bois, un vaste projet résidentiel au cœur du site patrimonial de Sillery.

*«Ça a été pas mal plus difficile que prévu*, a expliqué M. Simard vendredi après-midi. *C'est sûr que j'ai eu des frustrations, mais je suis heureux du dénouement.»*

Le site patrimonial de Sillery regroupe les grands terrains qui longent le chemin Saint-Louis. Détenus pour la plupart par des communautés religieuses, ces vastes domaines offrent des vues imprenables sur le fleuve.

Ces dernières années, ils ont été le lieu d'affrontements multiples entre les promoteurs et des groupes des citoyens, ou encore entre la Ville et le ministère, qui se partagent les pouvoirs en zone patrimoniale.

Le projet du Domaine sous les bois avait été rejeté par le ministère en 2013, alors que le projet du boisé Woodfield avait été approuvé dans la controverse.

Depuis, le promoteur a accepté notamment de réduire la superficie des constructions et la hauteur de certains immeubles (six étages maximum).

Ces deux dossiers étant réglés, le ministère n'a pas d'autres grands projets à l'étude dans l'arrondissement historique. Or, selon le maire de Québec, Régis Labeaume, plusieurs communautés religieuses sont pressées de vendre.

*«Il faut cesser d'attendre»*, a-t-il dit en conférence de presse en ajoutant que *«l'immobilisme»* fait en sorte que le *«patrimoine se dégrade»*. La Ville s'inquiète tout particulièrement des propriétés des Sœurs de Sainte-Jeanne D'Arc, un *«bijou»* désormais inhabité dont les fenêtres ont été cassées par des vandales.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

**En 2013, le projet immobilier du boisée Woodfield, aussi à Sillery, avait fait grand bruit.**

### Consultation au printemps

La Ville a l'intention de promouvoir le développement résidentiel dans ce secteur et d'y attirer *«des familles»*. Présenté en 2013, son Plan particulier d'urbanisme sera finalement soumis à une consultation au printemps, a-t-on annoncé vendredi. La Ville souhaitait s'assurer que celui-ci était conforme au Plan de conservation du ministère de la Culture avant de passer à une autre étape, explique-t-on.

Or dans une lettre en date de cette semaine, le sous-ministre lui a confirmé que le plan de la Ville était bel et bien conforme à celui du ministère.

Pour l'opposition à la Ville, c'est à n'y rien comprendre. *«C'est une drôle de façon de fonctionner»*, de dire le chef de Démocratie Québec, Paul Shoiry. Il trouve notamment étrange que le ministère donne son aval au projet du Domaine avant la consultation. *«Ils semblent fonctionner à la pièce»*, dit-il.

***Le Devoir***

## Appels à sauver l'église Saint-Jean-Baptiste

La Ville a lancé un appel vendredi pour empêcher la fermeture de l'une des plus belles églises de la capitale, l'église Saint-Jean-Baptiste. La vice-présidente du comité exécutif, Julie Lemieux, a demandé qu'on *«attende»* avant de la désacraliser. Tout en plaidant pour un *«travail d'équipe»* dans ce dossier, elle a néanmoins précisé que ce bien classé relevait du ministère de la Culture et non de la Ville.

Le diocèse de Québec prévoit de fermer l'église de la rue Saint-Jean en mai par manque de fonds. Des travaux de 10 millions sur la structure sont nécessaires, et la fabrique n'a pas d'argent et peu de paroissiens pour l'aider. Au ministère de la Culture, on se dit prêt à financer 80% des travaux, mais la fabrique n'a pas les réserves financières pour financer les 20% manquants, et ce, même en divisant les versements comme on le lui propose. Cette immense église, capable de recevoir jusqu'à 2500 personnes, a un classement de valeur patrimoniale *«incontournable»* équivalant à celui de la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et supérieur à celui de l'église Saint-Roch par exemple. Un comité de sauvegarde a déjà tenté de lui donner une vocation partielle de salle de réception pour le grand public mais cela nécessitait des travaux encore plus coûteux, explique le curé, Pierre Gingras. *«C'est toujours intéressant de vouloir sauver la maison, mais quand vient le temps de déplier, personne ne le fait»*, déplore-t-il.

# Union Montréal réintégré

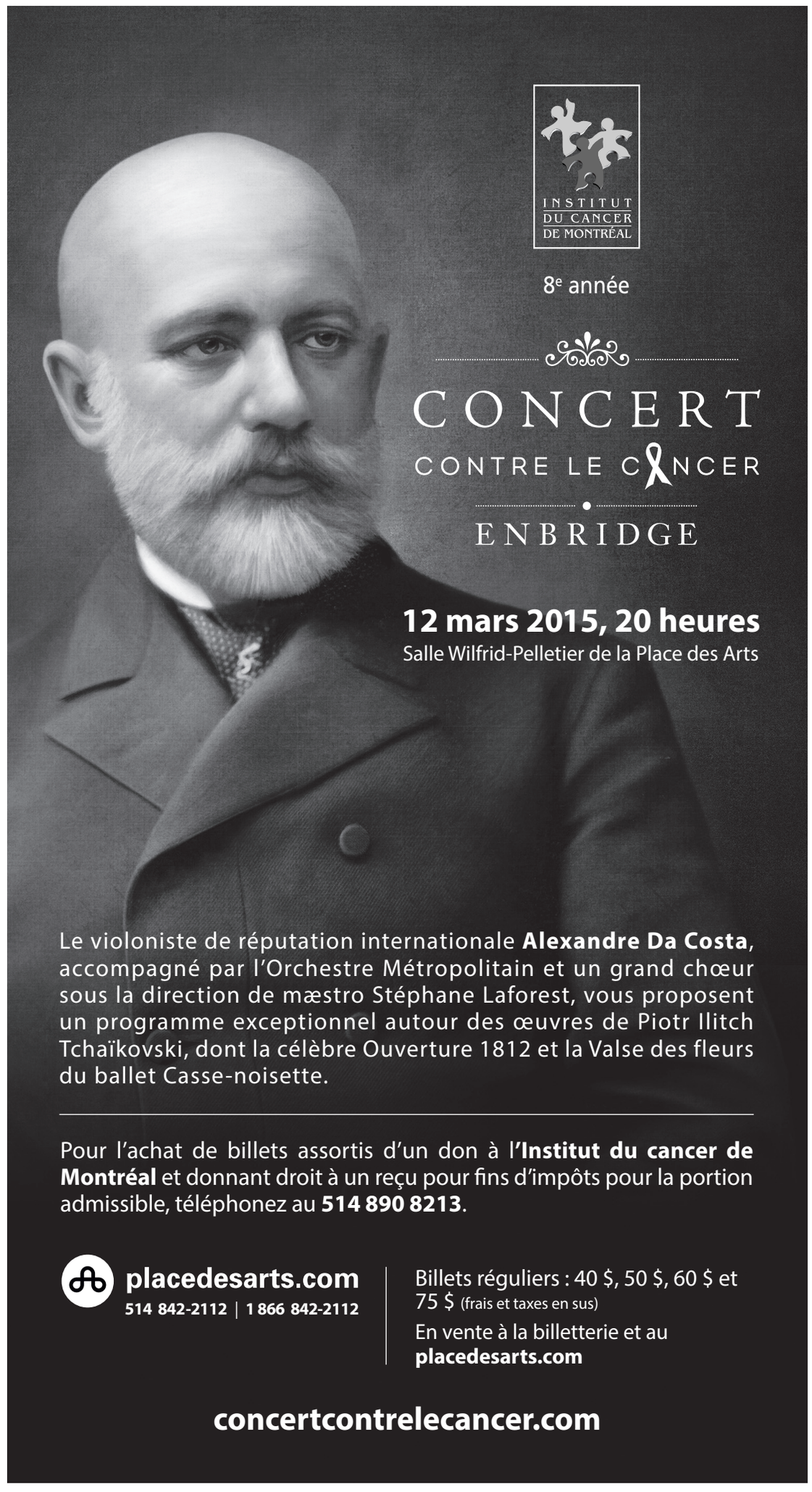
JEANNE CORRIVEAU

Union Montréal (UM) retrouve son droit d'exister. Le Bureau du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a fait savoir vendredi qu'il n'interjetterait pas appel du jugement rendu récemment par la Cour supérieure. La formation de l'ancien maire Gérald Tremblay sera donc réinscrite au registre des partis autorisés.

Dans une décision rendue le 10 février dernier, la juge Guylène Beaugé avait donné raison au parti qui contestait le retrait de son autorisation par le DGEQ en novembre 2013. Ce dernier ne souhaite pas aller plus loin et vendredi, UM a repris sa place dans la liste des partis autorisés à Montréal. Il devra donc fournir ses états financiers pour les années 2013 et 2014 ainsi qu'une liste de 100 membres en règle.

UM souhaitait demeurer en vie pour pouvoir défendre les anciens membres ou élus qui pourraient être blâmés par la commission Charbonneau.

***Le Devoir***







# ACTUALITÉS



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**Les producteurs craignent que les gens cessent de consommer des pommes, par association.**

OGM

## Les producteurs de pommes inquiets

### Les variétés Arctic Granny et Arctic Golden ne s'oxydent pas au contact de l'air

LIA LÉVESQUE

La Fédération des producteurs de pommes du Québec se dit préoccupée par l'autorisation qui vient d'être accordée aux États-Unis pour une pomme qui a été génétiquement modifiée afin de ne pas brunir lorsqu'elle est coupée. Pour le moment, cette pomme n'est pas vendue au Québec ni au Canada.

À la mi-février, le département américain de l'Agriculture a en effet approuvé deux variétés de pommes génétiquement modifiées, la Arctic Granny et la Arctic Golden, soit une Granny Smith génétiquement modifiée et une Délicieuse jaune génétiquement modifiée. Elles ont été mises au point par une entreprise canadienne qui provient de la Colombie-Britannique.

Cette autorisation signifie que les producteurs des États-Unis auront le droit de cultiver ces variétés de pommes génétiquement modifiées pour faire des essais et les vendre éventuellement aux États-Unis, peut-être dans trois ans, a expliqué en entrevue vendredi la présidente des Producteurs de pommes du Québec, Stéphanie Levasseur.

*« Pour l'instant, le gouvernement canadien ne les a pas approuvées, donc on ne pourrait pas les produire ici. Maintenant, est-ce qu'il permettrait de les importer ? Il faudrait leur demander »*, a lancé Mme Levasseur.

*« On se bat pour ça, ça fait longtemps, d'avoir une réciprocité. Si c'est interdit de production ici, il ne faudrait pas que ça puisse rentrer d'ailleurs »*, a insisté Mme Levasseur.

Bien que ces pommes ne soient pas autorisées au Canada, Mme Levasseur craint qu'elles suscitent de la méfiance chez les consommateurs, au point où ceux-ci délaisseraient les pommes en général, par manque d'information. *« Ce qui nous inquiète, c'est que les gens, par association, délaissent la consommation de pommes. C'est pour ça qu'on veut vraiment marteler le point que ce ne sont pas des variétés qu'on produit au Québec et que pour l'instant, elles ne sont disponibles sur le marché nulle part au Canada »*, a commenté Mme Levasseur.

#### Incompréhension

*« Si jamais la commercialisation de ces variétés modifiées-là devient possible, bien il faudrait peut-être au moins demander qu'elles soient identifiées comme telles »*, a-t-elle plaidé.

La présidente des Producteurs de pommes du Québec affirme ne pas comprendre cette stratégie de modifier les gènes des pommes pour les rendre plus résistantes au brunissement, d'autant plus qu'il existe déjà des variétés de pommes qui, naturellement, s'oxydent peu lorsqu'elles sont exposées à l'air. Elle cite les variétés comme Cortland, Honey Crisp et Royal Gala. *« On ne voit pas la nécessité de faire des avancées de ce côté-là pour un problème qui, en fait, n'existe pas vraiment »*, a-t-elle dit.

***La Presse canadienne***

## Feu vert à la Promenade urbaine

Montréal va de l'avant avec son projet de Promenade urbaine au centre-ville. Le comité exécutif a autorisé mercredi un règlement d'emprunt de 30,9 millions de dollars pour réaliser ce parcours destiné aux piétons qui reliera le mont Royal au fleuve Saint-Laurent. Le projet prévoit différents réaménagements. Sur certains segments, la chaussée sera piétonnisée, alors que sur d'autres, on se contentera de procéder à des interventions ponctuelles. La Promenade urbaine empruntera du sud au nord la rue McGill, la côte du Beaver Hall, la rue Sainte-Catherine, l'avenue McGill College, la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins. Elle fera partie du legs du 375e anniversaire de Montréal, qui sera célébré en 2017.

***Le Devoir***





Papeterie
Casse - Noisette
Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.
445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Soirées ReLations
MARCHE MONDIALE DES FEMMES ET DIVERSITÉ CULTURELLE
Du 8 mars au 17 octobre 2015 se déploiera la 4e Marche mondiale des femmes, dont le thème est « Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires ». Comment se décline cette libération des corps, de la Terre et des territoires pour les femmes issues de différents univers culturels? Comment ces différences s'expriment-elles dans la vie quotidienne et les luttes menées par les femmes au Québec?
Venez en discuter avec nos invitées :
LEILA BDEIR, professeure au Collège Vanier, membre du Groupe international d'étude et de recherche sur les femmes en islam (GIERFI) et de la Collective des féministes musulmanes du Québec;
ALEXA CONRADI, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et porte-parole de la Marche mondiale des femmes au Québec;
NICOLE O'BOMSAWIN, de la nation Odanak, anthropologue et enseignante au collège Kiuna pour Autochtones.
À MONTRÉAL
LE LUNDI 23 FÉVRIER 2015
DE 19 H À 21 H 30
MAISON BELLARMIN
25, JARRY OUEST
(MÉTRO JARRY OU DE CASTELNAU)
Contribution suggérée : 5 $
RENSEIGNEMENTS : Agustí Nicolau : 514-387-2541, poste 241 ou anicolau@cjf.qc.ca
www.cjf.qc.ca/ap
Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi.

# ACTUALITÉS

## Aucune accusation contre l'ex-première ministre albertaine

Edmonton — La Gendarmerie royale du Canada a annoncé qu'aucune accusation ne serait déposée contre l'ancienne première ministre de l'Alberta, Alison Redford, qui faisait l'objet d'une enquête sur des dépenses jugées déraisonnables par le vérificateur général de la province. Le gouvernement avait confié l'enquête à la GRC après qu'un rapport très critique du VG eut été publié l'été dernier. Merwan Saher avait conclu que Mme Redford avait utilisé à des fins personnelles des ressources gouvernementales, dont des avions du gouvernement. M. Saher avait critiqué *«l'aura de pouvoir»* entourant l'ex-première ministre et son bureau.

***La Presse canadienne***

## La cause de Richard Bain est reportée à nouveau

La cause de l'homme accusé de meurtre prémédité pour la fusillade survenue lors de la soirée électorale québécoise de 2012 a été reportée encore une fois, vendredi. Le juge qui préside le procès de Richard Henry Bain a accordé un délai pour que son évaluation psychiatrique soit complétée. L'accusé a aussi engagé un nouvel avocat, mais on ne sait pas si Me Alan Guttman va continuer à le représenter. Le juge Guy Cournoyer, de la Cour supérieure, a reporté la cause à la fin mars pour permettre à Me Guttman de négocier une quelconque compensation avec le gouvernement du Québec. Richard Henry Bain est accusé du meurtre du technicien de scène Denis Blanchette au Métropolis, une salle de spectacle de Montréal où Pauline Marois, qui venait tout juste d'être élue première ministre, livrait un discours célébrant la victoire du Parti québécois. Le procès de l'homme devait initialement commencer le mois dernier, avant d'être reporté.

***La Presse canadienne***

**ARABIE SAOUDITE**

## Raïf Badawi a évité une nouvelle fois la flagellation vendredi

Paris — Raïf Badawi évite une nouvelle fois la flagellation en Arabie saoudite. Le bureau français d'Amnistie internationale, basé à Paris, a rapporté la nouvelle vendredi, sans dire si le blogueur avait vu des médecins et sans préciser s'il y avait eu explication de l'Arabie saoudite.

Raïf Badawi est emprisonné depuis 2012 en Arabie saoudite pour avoir critiqué le régime saoudien et s'être exprimé sur l'islam dans son blogue, qui fait la promotion des droits de la personne et de la démocratie dans son pays.

Sa femme, Ensaf Haidar, et leurs enfants sont présentement réfugiés à Sherbrooke.

Il a été condamné à 10 ans de prison, à 300 000 $ d'amende et à 1000 coups de fouet.

Il a reçu une première série de 50 coups de fouet il y a quelques semaines. Depuis, selon Amnistie internationale, il serait mal en point, car il devait en recevoir une nouvelle série chaque semaine, mais chaque fois la séance de flagellation a été reportée.

Cependant, de nombreuses pressions sur le régime saoudien sont appliquées à l'échelle internationale ce qui, d'après certains observateurs, a pu faire fléchir les autorités.

Il y a une dizaine de jours, l'Assemblée nationale du Québec a fait front commun pour adopter à l'unanimité une motion revendiquant sa libération.

***La Presse canadienne***

MonPharmacien.ca



Monsieur
le ministre

En faisant des compressions de 100 000 $
par pharmacie, le gouvernement du Québec
va forcer les pharmaciens :

- **à réduire les heures d'ouverture**
- **à abolir des postes de pharmaciens et d'assistants techniques**
- **à éliminer des services aux patients**

**Résultat :**
Notre accès aux services
de santé sera encore plus difficile.
Ce n'est pas ce que les pharmaciens
et les Québécois souhaitent.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES PHARMACIENS PROPRIÉTAIRES
AQPP

# ACTUALITÉS

## ESPOIRS

SUITE DE LA PAGE 1

se montrent insatisfaits et impatients, le climat reste selon lui surtout marqué par l'inquiétude, voire la tristesse. *« C'est qu'il y a un an, personne n'avait prévu l'annexion de la Crimée par la Russie et la guerre dans l'est du pays,* rappelle-t-il. *Chose certaine, ces développements-là sont contraires aux espoirs des manifestants du Maïdan. »*

Écrivain dont la réputation traverse les frontières de l'Ukraine, Andreï Kourkov a colligé jour après jour dans son *Journal du Maïdan* (Liana Levi, 2014) les événements qui ont jalonné les manifestations à la place centrale de Kiev. Dans les premières pages du bouquin, il témoigne de l'étincelle qui allait le soir même rameuter les premiers Kiéviens sur le Maïdan : le 21 novembre 2013, le premier ministre d'alors annonce que l'Ukraine suspend l'accord d'association avec l'Union européenne. *« Le rapprochement avec l'Europe est abandonné. Nous allons de nouveau aimer la Russie »*, notait-il.

Dès lors, les manifestants n'ont pas lâché le Maïdan. De l'avis de plusieurs, ces rassemblements, largement fédérés par un sentiment pro-européen, se seraient probablement essoufflés si ce n'avait été de la répression brutale du régime d'Ianoukovitch.

Andreï Kourkov, qui habite à quelques centaines de mètres du Maïdan, écrivait le 30 novembre que les Forces spéciales de police, matraques en main, se sont livrées à un *« massacre »* contre jeunes et personnes âgées. Bilan de ce « samedi rouge » : 37 arrestations, 35 blessés. Loin d'être dissuadés, les manifestants ont vu leurs rangs gonfler. Et l'escalade de la violence a mené fin janvier à de premiers décès, jusqu'à ce que les morts se comptent par plusieurs dizaines un mois plus tard dans les rangs des manifestants, mais aussi des policiers. Le 22 février, Viktor Ianoukovitch fuit la capitale et le Parlement vote sa destitution.

### L'obstacle de la guerre

Un an plus tard, le Maïdan est redevenu tranquille. Ou presque. À proximité des portraits des manifestants abattus sur place — dont plusieurs l'on été par des tireurs d'élite camouflés sur les toits — et au pied desquels les gens allument des lampions et déposent des gerbes de fleurs, des dizaines de panneaux géants affichent des images des forces ukrainiennes au front. *« Gloire à l'Ukraine, gloire à nos héros »*, peut-on y lire.

L'après-Maïdan devait préparer la voie à des changements en profondeur en Ukraine. Exaspérées par un système corrompu jusqu'à la moelle, inefficace et répressif, les centaines de milliers de personnes qui avaient manifesté leur mécontentement exigeaient des réformes démocratiques tous azimuts. Pour plusieurs, celles-ci doivent rapprocher l'Ukraine des standards européens.

Ces réformes, le président actuel, Petro Porochenko, les a promises lors de la campagne électorale de mai denier. Idem de la grande majorité des 450 membres de la Rada, le Parlement, élus en octobre.

Or, entre-temps, la Russie a annexé la Crimée. Puis, en mai dernier, la guerre entre les forces ukrainiennes et les rebelles prorusses s'est engagée dans l'est du pays. Un conflit qui a fait plus de 5600 morts et se poursuit malgré un cessez-le-feu officiellement entré en vigueur samedi dernier.

*« La guerre a en quelque sorte remplacé les réformes espérées lors du Maïdan*, observe Andreï Kourkov. *Il y a encore l'espoir d'avoir un pays nouveau, européen, civilisé, avec un État de droit, mais dans le pays, la guerre a imposé une pause dans la critique du gouvernement et dans les demandes d'un changement rapide. »*

Mais pour bien des contestataires du Maïdan, le conflit n'est pas une excuse. Kateryna Kruk, la jeune vingtaine, ouvertement pro-européenne, n'a pas manqué une seule journée lors des manifestations. Un an plus tard, le bilan du gouvernement est *« absolument insatisfaisant »*, tranche-t-elle. *« Plusieurs réformes ont été reportées. D'autres n'ont même pas franchi le seuil du parlement. Et la plupart de celles qui ont été adoptées ne sont que cosmétiques. Ça ne changera pas grand-chose… Oui, la guerre est un obstacle aux réformes. Mais le gouvernement peut en faire beaucoup plus. »*

Le conflit ne peut expliquer à lui seul l'inertie de Kiev, concède aussi Andreï Kourkov. *« Pendant 23 ans* [depuis l'indépendance de l'Ukraine]*, il n'y a pas eu de confiance envers la classe politique*, rappelle-t-il. *Ça explique à quel point celle-ci est de mauvaise qualité ! Aujourd'hui, il y a de nouvelles têtes, des gens qui ne faisaient pas partie de l'ancien système. Mais on ne sait pas encore s'ils réussiront à le changer. »*

Sergii Leshchenko, 34 ans, fait partie de ces nouvelles têtes. L'un des journalistes d'enquête les plus réputés d'Ukraine, il a été élu à la Rada en octobre dernier. Aujourd'hui, son optimisme a flétri. *« Après le Maïdan, il était clair que nous avions une chance unique de changer le pays. Mais force est de constater que la société a progressé plus rapidement que les politiciens. »*

Selon lui, seulement quelques douzaines d'élus sont véritablement nouveaux à la Rada. *« Nous tentons de former un caucus au Parlement afin de pouvoir mieux nous battre et d'avoir plus d'influence. Mais ce n'est pas facile : les élus de la vieille garde ont été nommés à la tête de pratiquement toutes les commissions parlementaires. »*

Ouvertement pro-européen, le président Petro Porochenko s'est entouré de certaines personnes qui sont censées incarner les réformes. Dans son administration, il a nommé l'ancien directeur de Microsoft Ukraine, Dmytro Shymkiv, responsable des réformes. La nomination de trois ministres en décembre a également fait grand bruit : les nouveaux titulaires des Finances, de l'Économie et de la Santé sont d'origine américaine, lituanienne et géorgienne. Dans les deux derniers cas, il s'agit de pays qui ont réussi avec succès leurs réformes postsoviétiques.

Or pour le jeune député, les représentants de la nouvelle garde restent peu nombreux au sein de l'administration présidentielle. Et ce ne sont pas les éminences grises. *« Ce sont des mannequins dans la vitrine »*, dit-il.

### Un autre Maïdan ?

Bien que la place de l'Indépendance soit encore tranquille, elle ne pourra le rester encore très longtemps si les réformes ne progressent pas plus rondement, craint Sergii Leshchenko. Mais cette fois, ce ne sera probablement pas les mêmes manifestants qui prendront la rue. *« Le plus grand risque que nous courions, c'est un "anti-Maïdan" qui se présenterait comme un "Maïdan"*, suggère-t-il. *Des forces contre-révolutionnaires, prorusses, proches de l'ancien président Ianoukovitch ou de Poutine, qui attaqueraient le gouvernement actuel. Il y a des oligarques très influents en Ukraine qui ont ce type d'allégeance et qui sont en mesure d'utiliser les médias et les milices qu'ils dirigent pour manipuler les politiciens et l'opinion publique. »*

Les craintes d'Andreï Kourkov ne sont pas très éloignées. *« Si les réformes passent mal, la scène politique pourrait se radicaliser. Et si, à ce moment, la classe politique ne réussit pas à changer la situation rapidement, alors là, la prochaine phase pourrait être un retour à un régime antiréformiste et prorusse. Ce type de formation politique n'est pas vraiment visible en ce moment, mais avec des fonds et de la propagande prorusse, c'est toujours possible. »*

*Collaborateur*
***Le Devoir***



DIMITAR DILKOFF AGENCE FRANCE-PRESSE

**Les réformes souhaitées par une importante frange de la population rapprocheraient l'Ukraine des standards européens. Des manifestants, comme cette dame, les ont réclamées à grands cris.**

## PÉTROLE

SUITE DE LA PAGE 1

densément peuplées de l'est de Laval. Chemin faisant, il passe à environ un kilomètre de l'école primaire Hébert, et à moins de 500 mètres des écoles Fleur-Soleil et L'Escale. Un total de 1450 élèves fréquentent ces écoles.

Une situation qui soulève des craintes bien réelles pour Mme Lortie, qui rappelle que la canalisation est *« vieillissante »*. *« Il y en a eu des déversements, il y en a eu des problématiques*, souligne-t-elle au *Devoir. Ça ne veut pas dire que ça se produira dans ce cas-ci, mais il faut s'assurer que l'Office national de l'énergie a cela en main. Qu'est-ce qui nous assure que nos élèves sont en sécurité ? Qu'est-ce que l'Office national de l'énergie propose* [comme mesures de sécurité] *? »*

Dans la lettre envoyée à Enbridge et à l'organisme fédéral chargé de réglementer les projets de pipelines, elle demande donc des *« renseignements additionnels »* sur le projet d'inversion de l'oléoduc 9B. La CSDL veut aussi *« connaître les procédures qui assureront la sécurité de nos élèves et de notre personnel en cas de bris de canalisation ou de déversement »*. Enfin, la commission scolaire exige des garanties quant à la sécurité du milieu, une fois l'inversion réalisée, d'ici le mois de juin.

### Aucune réponse

Vendredi, la CSDL n'avait toutefois pas reçu de réponse de l'Office national de l'énergie ou d'Enbridge au sujet de la lettre. Celle-ci a aussi été envoyée en copie conforme au ministre de l'Éducation Yves Bolduc, ainsi qu'à la ministre Francine Charbonneau, responsable de la région de Laval. Ni l'un ni l'autre n'ont répondu. Même silence du côté des députés provinciaux et fédéraux de Laval, qui ont également reçu la lettre de la commission scolaire.

Louise Lortie promet d'ailleurs de relancer les intervenants interpellés si elle n'obtient pas de réponse. *« On souhaite avoir des réponses avant la réalisation de l'inversion de la canalisation »*, souligne-t-elle. La présidente estime néanmoins que, peu importe la réponse, *« une inquiétude va tout de même demeurer »*.

Laval n'est pas la seule municipalité où le pipeline transportera du pétrole de schiste et des sables bitumineux en zone scolaire. À Terrebonne, l'oléoduc passe à une cinquantaine de mètres du terrain de l'école primaire Bernard-Corbin (675 élèves). Le porte-parole de la commission scolaire des Affluents, Éric Ladouceur, mentionne toutefois que la présence du pipeline et le projet d'inversion n'ont fait l'objet d'aucune discussion.

Le pipeline vieux de 40 ans passe aussi tout près de deux parcs où sont installés des terrains de soccer. Dans ce quartier, le tuyau enfoui à quelques pieds sous terre traverse directement les terrains de dizaines de résidences, entre le cabanon et la piscine hors terre. Seules des affiches indiquent sa présence. Elles portent le logo d'Enbridge, avec en dessous cet avertissement : *« Attention, oléoduc sous haute pression »*.

Toujours à Terrebonne, l'oléoduc d'Enbridge longe le boulevard de la Pinière, au sud de l'autoroute 640. Et il passe directement dans la cour du centre de la petite enfance Gamin Gamine. Il traverse une partie du stationnement de l'établissement, à moins de 15 mètres de la porte d'entrée. Mais il n'a pas été possible d'obtenir de commentaires de la direction vendredi. Celle-ci n'a pas rappelé *Le Devoir*.

Un peu à l'ouest du CPE, toujours sur le boulevard de la Pinière, l'oléoduc passe dans la cour du centre d'amusement L'Astuce. Cette entreprise propose notamment des forfaits pour des fêtes d'enfants ou de groupes scolaires.

### Sécurité prioritaire

Du côté d'Enbridge, on assure que *« la sécurité des personnes et de l'environnement est la priorité numéro un »*. Selon ce qu'a répondu son porte-parole Éric Prud'Homme, *« Enbridge partage la même préoccupation pour la santé des étudiants que la Commission scolaire de Laval, sa présidente et les parents des étudiants. Une réponse formelle et distincte de celle-ci sera fournie à madame Lortie sous peu »*. M. Prud'Homme a aussi fait valoir que l'entreprise *« investit massivement »* pour assurer la sécurité de ses réseaux de transport et de distribution.

Du côté de la Communauté métropolitaine de Montréal, on estime néanmoins qu'il reste des questions sans réponses, à quelques mois de l'inversion du flux dans le pipeline 9B.

Selon ce que précise son porte-parole, François Desrochers, les réponses fournies par Enbridge sont *« incomplètes »* en ce qui a trait au franchissement des cours d'eau de l'oléoduc — qui traverse entre autres la rivière des Mille-Îles, la rivière des Prairies et celle des Outaouais — ainsi qu'aux plans de mesure d'urgence.

*Avec Karl Rettino-Parazelli*
***Le Devoir***

## X

SUITE DE LA PAGE 1

mouvement qui dénonçait *« les démons blancs »* et prônait la création d'un État séparé pour les Noirs, en faisait l'antithèse d'un Martin Luther King.

### De King à Malcolm X

Tandis que le révérend King en appelait à la résistance pacifique et à la reconnaissance des droits des Noirs par l'État, dans une perspective intégrationniste, Malcolm X affirmait que le problème des Noirs ne relevait pas de l'Amérique ou des droits civiques. C'était un problème humain universel.

Face à l'injustice, à l'agression et au lynchage, il revendiquait le droit à l'autodéfense, le droit de frapper, que d'autres convertiront en droit de rapper une décennie après sa mort. *« Les Noirs américains sont dans leur droit de faire tout ce qui est nécessaire pour protéger leur vie et leur propriété »*, disait-il.

Les policiers lâchaient les chiens sur les manifestants noirs à Birmingham en 1957. L'armée devait escorter les écolières pour leur propre sécurité à Little Rock en 1959. Les suprémacistes blancs tuaient quatre fillettes dans un attentat à la bombe contre une église de Birmingham en 1963.

Et c'est le radicalisme de Malcolm X qui semait l'émoi, parce qu'il exhortait les siens à gagner leur dignité *« par tous les moyens nécessaires »*. Ce sera *« le bulletin de vote ou la balle » (« the ballot or the bullet »)*, disait-il guise d'avertissement.

**« Malcolm X est encore important. C'est l'écho de tous ces Noirs à qui on refuse tout. »**

Le contraste entre Martin Luther King et Malcolm X ne saurait être plus évident. King était le *preacher* des champs, un homme érudit de la bourgeoisie noire émergente qui avait beaucoup d'influence dans le sud rural.

Malcolm X était le *preacher* des villes, un enfant de la balle qui avait connu la vie de misère de ses semblables dans les ghettos du nord-est. Il disait tout haut ce que les opprimés pensaient tout bas.

*« Il exprime le mieux la position des humiliés et de gens en colère. Malcolm X est encore important. C'est l'écho de tous ces Noirs à qui on refuse tout »*, explique Charles-Albert Morin, qui a fait son mémoire de maîtrise sur le nationalisme noir à l'Université de Montréal.

Martin Luther King et Malcolm X ont cheminé ensemble, mais séparément dans la longue marche vers le respect des droits civiques. *« Ils se renforcent mutuellement »*, affirme M. Morin.

L'option révolutionnaire incarnée par Malcolm X faisait si peur au gouvernement que Martin Luther King est devenu un interlocuteur valable avec ses revendications pour l'égalité.

À l'inverse, le discours affirmatif et intransigeant de Malcolm X, pour qui l'approche de King n'avait donné *« aucun gain significatif »*, a créé un climat d'urgence favorable aux revendications de King.

*« Malcolm X a aujourd'hui un statut d'icône au Panthéon des héros du multiculturalisme américain. Mais au moment de sa mort, il était vilipendé et étiqueté comme un démagogue irresponsable »*, souligne l'auteur Manning Marable dans son excellente biographie de Malcolm X (*Une vie de réinvention*, M éditeur).

Malcolm X demeure important, car il est un éveilleur de consciences. Stokely Carmichael, précurseur du *« Black Power »* et « premier ministre » des Black Panthers, revendiquait sa filiation avec Malcolm X.

Selon Marable, Malcolm X aura réussi, au-delà de son vivant, à développer un sentiment de fierté chez les Noirs pour leur culture et leur histoire.

Associé jadis à l'intransigeance et à la violence, son nom est accolé, 50 ans plus tard, à la dignité et à l'espoir.

***Le Devoir***

### Malcolm X en dix moments décisifs

**19 mai 1925** Malcolm Little voit le jour à Omaha, au Nebraska.
**28 septembre 1931** Mort de son père Earl. Placé en foyer d'accueil, le jeune Malcolm commence une vie d'errance.
**Février 1946** Le délinquant écope d'une peine de dix ans de pénitencier pour un vol à main armée.
**1948** À l'instigation de sa famille, il amorce une correspondance avec Elijah Muhammad, leader de la Nation de l'Islam.
**7 Août 1952** Il est libéré de prison et il se joint à la Nation de l'Islam. Il abandonne son « nom d'esclave » pour celui de Malcolm X.
**14 janvier 1958** Il épouse Betty Sanders, avec qui il aura six filles.
**13 juillet 1959** La diffusion en cinq épisodes du documentaire *La haine qui a produit la haine* alarme le public sur la Nation de l'Islam et l'influence de Malcolm X dans l'émergence d'un « racisme noir ».
**1er décembre 1963** Il défie l'autorité d'Elijah Muhammad en faisant des commentaires désobligeants sur l'assassinat du président John F. Kennedy (*« a case of chickens coming home to roost »*, ou « qui sème le vent récolte la tempête »). Il est suspendu 90 jours. Depuis qu'il a commencé à critiquer les relations adultères de Muhammad, il est sur une voie de sortie.
**8 mars 1964** Suspendu indéfiniment de la Nation de l'Islam, il fonde son propre mouvement. Un mois plus tard, il se lance dans une tournée internationale qui le mènera à La Mecque. À l'automne, il scelle son propre sort en dénonçant publiquement l'adultère de Muhammad.
**21 février 1965** Malcolm X est assassiné lors d'un rassemblement à Harlem. Trois membres de la Nation de l'Islam seront condamnés pour le meurtre.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com
sur Facebook et sur Twitter

**La rédaction**
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**
Par courriel agenda@ledevoir.com

*Le Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.